ENSA EL JADIDA

CEDoc UCD مركز دراسات الدكتوراه
Centre des Etudes Doctorales

جامعة شعيب الدكالي
Université Chouaïb Doukkali

ANNONCE CONCERNANT L'HABILITATION UNIVERSITAIRE AU TITRE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Il est porté à la connaissance des maitres de conférences intéressés par la candidature à l'Habilitation Universitaire et satisfaisants les conditions requises, que L'École Nationale des Sciences Appliquées d'EL JADIDA, organise la session d'automne de l'Habilitation Universitaire au titre de l'année universitaire 2024 -2025.

Le dépôt des dossiers s'étalera jusqu'au 24/09/2024.

NB : La préinscription se fait exclusivement en ligne via lie lien suivant : http://hu.ensaj.ucd.ac.ma/accueil.php

Le dossier de candidature doit contenir les pièces précisées ci-dessous. A l'exception de la demande et de la déclaration sur l'honneur, toutes ces pièces doivent être fournies en **cinq exemplaires** et remises au service administratif compétent de l'établissement dans les délais prévus. Il doit être déposé auprès du service administratif compétent au moins **trois mois** avant la date de soutenance.

1-Documents Scientifiques :

Le dossier Scientifique de candidature à l'habilitation universitaire doit comporter :

i. Un document décrivant tous les travaux de recherche présentés sous la forme suivante :

- Un texte de synthèse des travaux de recherche mettant en évidence les problématiques abordées, les résultats obtenus et leurs positions dans le champ scientifique national et international.
- Les copies des articles et des notes publiées.
- Les contributions orales ou affichées à des congrès ayant donné lieu à des attestations de participations avec résumé de la communication.

ii. D'autres documents pourraient être joints au dossier s'il y a lieu :

- Les ouvrages et/ou les contributions à des ouvrages collectifs.
- Les brevets d'invention.
- La liste des mémoires Master encadrés jusqu'à leur terme et les publications consignées afférentes à ces mémoires.
- La liste des projets retenus dans le cadre des programmes nationaux et internationaux auxquels le candidat a participé, il est demandé de joindre une fiche de présentation de chacun de ces projets.

- La liste des manifestations scientifiques nationales ou internationales organisées ou Co-organisées par le candidat.

iii. Tout document jugé utile et attestant de la compétence pédagogique, de l'expérience du candidat dans la conception et l'animation des travaux de recherche et de sa participation à des activités scientifiques nationales ou internationales (Séminaires, colloques, actions intégrées, projets de recherche, comité d'organisation…).

iv. Les perspectives et projet de recherche du candidat. *Cette partie doit être suffisamment développée pour mettre en exergue les capacités du candidat à diriger des travaux de recherche.*

2-Documents pédagogiques

Les candidats à l'habilitation doivent déposer un document, approuvé par l'établissement d'attache, décrivant toutes les activités pédagogiques présentées sous la forme suivante :

i. Un bref syllabus des enseignements dispensés en indiquant le niveau du cursus universitaire.
ii. Les innovations pédagogiques (TP, TD….).
iii. Les ouvrages à caractère pédagogiques.
iv. Les polycopiés réalisés.
v. Toute autre activité à caractères pédagogiques jugée utile.

Remarque ; Toute activité scientifique, pédagogique ou administrative doit être justifiée.

3- Documents administratifs

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

i. Demande de de candidature adressée au chef d'établissement.
ii. Formulaire de candidature dûment rempli (*à télécharger du site de l'établissement : imprimé N°1 et N°2*).
iii. Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne présente pas sa candidature d'habilitation dans un autre établissement universitaire (à télécharger du site de l'établissement : *imprimé N°3*).
iv. Curriculum vitae détaillé.
v. Copie certifiée conforme au dernier diplôme obtenu ou équivalent.
vi. Un exemplaire du mémoire relatif au dernier diplôme obtenu (qui sera restitué ensuite au demandeur).
vii. Pour un dossier provenant d'un autre établissement, le candidat doit joindre :

- Une Autorisation du chef d'établissement du candidat pour passer son habilitation universitaire.
- Une attestation de travail récente mentionnant le grade, la date de recrutement et de la titularisation du candidat.
- Au moins un article, portant l'affiliation de l'ENSAJ, publié dans des revues spécialisées et indexées (SCOPUS et/ou WEB OF SCIENCES)
- Au moins un article citant le candidat en tant que premier auteur.
- Une attestation de fonction récente mentionnant le grade, la date de recrutement et de la titularisation du candidat.